

IMPORTANT

16 juin 2011

Objet : Plan de classification (édition du 7 février 2011)

Bonjour à toutes et à tous,

Veuillez prendre note qu'une copie du **Plan de classification, édition du 7 février 2011**, est enfin disponible « en ligne » (<http://ht.ly/5jcvD>). Vous pouvez aussi le consulter directement sur le site du SPSÉ-CSQ (<http://www.spse.ca>), par le biais de notre site Facebook (<http://www.facebook.com/spse.laval.csq>) ainsi que par notre site Twitter (http://twitter.com/spse_csq).



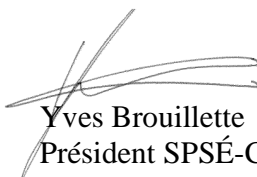
Ce document, déposé par le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), permet de définir la nature du travail, les attributions caractéristiques ainsi que les qualifications requises pour chaque classe d'emploi concernant le personnel de soutien scolaire. Bref, référez-vous à ce document pour connaître les tâches et responsabilités de votre classe d'emploi.

Il est à noter que vous y retrouverez la description de la nouvelle classe d'emploi en service de garde soit « éducatrice et éducateur en service de garde, classe principale ».



S.V.P., pensez à l'environnement avant de faire imprimer le document, car il contient 111 pages. Une copie papier vous sera envoyée directement dans les milieux, probablement en même temps que la nouvelle Convention collective, soit lorsque le CPNCF (Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones) nous les fera parvenir. Par contre, nous nous sommes fait avertir qu'il peut s'écouler jusqu'à six (6) mois avant de les recevoir.

Pour le Conseil exécutif,


Yves Brouillette
Président SPSÉ-CSQ